

**PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 SEPTEMBRE 2015**

## **0. Procédure d'ouverture**

### **0.1 Ouverture à 12h16**

*Proposée par Maude-Andrée Meloche*

*Appuyée par Maxime Laliberté*

*Adoptée*

### **0.2 Praesidium**

Que Claudia Isabel Cachay Osorio et Henrick Bendwell soient respectivement animatrice et secrétaire de l'assemblée générale.

*Proposée par Noël Brouillette*

*Appuyée par Maxime Laliberté*

*Adoptée*

### **0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Que l'on adopte l'ordre du jour comme suit :

#### 0. Procédure d'ouverture

##### 0.1 Ouverture

##### 0.2 Praesidium

##### 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

##### 0.4 Lecture et adoption du procès verbal

##### 0.5 Avis de motion

#### 1. Élections

#### 2. Budget

#### 3. Procédures de clôture

##### 3.1 Question à l'exécutif

##### 3.2 Varia

##### 3.3 Levée

*Proposée par Maxime Laliberté*

*Appuyé par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin*

*Adoptée à l'unanimité*

### **0.4 Lecture et adoption du procès verbal**

Que l'on adopte le procès verbal du 21 avril 2015.

*Proposée par Sandrine Dobson*

*Adoptée par Krystel-Gail Smith*

*Adoptée à l'unanimité*

### **0.5 Avis de motion**

*Déposée par Sandrine Dobson*

Que l'article 21 : Cotisation annuelle du chapitre 2 des statuts et règlements se lise comme suit :

## Article 21 : Cotisation annuelle

La cotisation annuelle des membres est déterminée par l'Assemblée Générale de la SOGÉÉCOM.

La cotisation perçue par le Collège auprès des membres est de quarante dollars (40\$) par année.

Elle est non-remboursable.

*Déposée par Sandrine Dobson*

### **1. Elections**

Que l'on tienne l'élection de l'Exécutif de la SOGÉÉCOM pour cette année.

Que chaque candidat.e.s aient un temps de présentation de 2 minutes.

Qu'il y ait une période de questions/réponses de 10 minutes à la suite des présentations des candidat.e.s aux postes de délégué-e-s et d'adjoint.e.s aux délégué-e-s.

Que l'on tienne un vote secret.

*Proposée par Frederick Maranda-Bouchard*

*Appuyée par Noël Brouillette*

### **Proposition d'amendement :**

Que l'on rajoute les postes au CREM (Radio Étudiante) et au TDU (Journal Étudiant le Trait d'Union) après l'Exécutif de la SOGÉÉCOM.

*Proposée par Camille Gagné*

*Appuyée par Maxime Laliberté*

*Adoptée à l'unanimité*

### **Sur la principale telle qu'amendée:**

*Adoptée à l'unanimité*

- Zola Martin-Lim se propose comme Chef de pupitre à l'interne du TDU
- Camille Poirier-Malo se propose comme chef de pupitre arts et spectacles du TDU
- Matthieu Mazeau se propose comme trésorier du TDU

### **2. Budget**

Que la déléguée à la trésorerie tienne une présentation de 5 minutes sur le budget.

Que l'on tienne une période de questions/réponses de 10 minutes sur le budget.

*Proposée par Sandrine Dobson*

*Appuyée par Maxime Laliberté*

*Adoptée à l'unanimité*

Que l'on adopte le budget tel que présenté par la déléguée à la trésorerie sortante.

*Proposée par Sandrine Dobson*

*Appuyée par Gaëlle Hadorn*

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. Procédures de clôture**

#### **3.1 Questions à l'Exécutif**

*Rien à signaler.*

#### **3.2 Varia**

*Rien à signaler.*

### **3.3 Levée à 13h42**

*Proposée par Maxime Laliberté*

*Appuyée par Sandrine Dobson*

*Adoptée à l'unanimité*